

***Ipse* et la personne en latin classique**

Marie-Dominique JOFFRE
Université de Poitiers

Ces quelques pages proposeront une réflexion sur un terme latin fréquemment utilisé tout au cours de la latinité, mais auquel les grammairiens consacrent en général peu de place : *ipse*.

Après avoir établi des critères qui aideront à définir cette forme, on examinera les relations qu'elle entretient avec la personne.

Comment définir *ipse* ?

Dans les manuels, *ipse* est toujours associé, et ce à juste titre, à l'anaphorique *is, ea, id* et aux 3 démonstratifs *hic, haec, hoc* ; *ille, illa, illud* et *iste, ista, istud*.

Comme tous ces termes, *ipse* se décline et porte les marques du genre et du nombre. A l'instar des anaphoriques et des déictiques, il peut soit accompagner un substantif, soit être employé seul. Est-on alors autorisé à le considérer comme un « pro-nom », au même titre que tous les autres ? En latin classique cette utilisation reste numériquement limitée ; la fréquence est toutefois plus élevée dans le discours indirect. La plupart du temps *ipse* accompagne un substantif, on se demandera par la suite s'il est légitime d'utiliser « déterminer ».

Quel que soit son emploi, *ipse* exprime ce que certaines grammairiens appellent l'« ipséité » : il indique la spécificité, le caractère unique, l'originalité du concept auquel il réfère et revêt la signification de « moi-même », « toi-même », « lui-même », etc..., « moi, toi, lui, etc... et pas un autre », « uniquement moi, toi, lui, etc... »

(1) *nemo erat qui in ipso dolore risum posset continere* « il n'y avait personne qui, au milieu même de sa douleur, parvenait à contenir son rire. » (Cic., *Phil.* 2,93)

- (2) Hoc ipso tempore ... Germani equites interueniunt « à ce moment même ... surviennent les cavaliers germains » (Caes., *G.* 6, 37, 1)
- (3) Quem ipse uictor ... saluum esse uoluisset, eum occideres « celui que le vainqueur lui-même avait voulu laisser en vie, toi tu le tuerais » (Cic., *Phil.* 2, 5)
- (4) in ipsum quidem Cloelium meum « du moins envers la personne même de mon cher Cloelius » (Cic., *Att.* 14, 13, B)

Ipsa vient d'ailleurs souvent renforcer les structures qui comportent un pronom réfléchi et expriment la réflexivité.

- (5) nisi *nosmet ipsi* uindicamus in libertatem « si nous ne revendiquons pas pour nous-mêmes la liberté » (Sall., *C.* 20, 5)
- (6) Quod si *se ipsos illi nostri liberatores* e conspectu nostro abstulerunt « si nos libérateurs se sont eux-mêmes (quant à eux ?) dérobés à notre vue » (Cic., *Phil.* 2, 114)
- (7) rex enim ipse *sua* sponte ... *suo* Marte res *suas* recuperauit « car le roi, de sa propre initiative, avec ses propres forces militaires a récupéré ses possessions » (Cic., *Phil.* 2, 95)

Comme on peut le constater dans ces dernières utilisations, *ipse* est soit au nominatif : il renforce alors le sujet, aussi bien lorsque celui-ci apparaît sous la forme d'un substantif au nominatif (ex. 7) que lorsqu'il est simplement signalé par la désinence verbale personnelle (ex. 5), soit à l'accusatif ; dans ce cas, il s'adjoit au pronom réfléchi à l'accusatif objet (ex. 6).

Comportement original de *ipse* à l'égard de la personne

On aborde ici un aspect du problème propre à *ipse* et qui le démarque de l'anaphorique *is* et des déictiques *hic*, *ille* et *iste*.

En effet lorsqu'une de ces dernières formes remplit, au nominatif, la fonction de sujet grammatical et entre avec un verbe dans une relation prédicative, ce dernier est obligatoirement à la 3^e personne : **is*, *ille* ... *uenio*, *uenis* mais *is*, *ille*, ... *uenit*. Les anaphoriques et déictiques relèvent bien de la personne 3 et imposent au verbe cette personne. On ne rencontre jamais d'autre part ces anaphoriques et déictiques apposés seuls à un pronom personnel ou à la désinence verbale de rang 1 ou 2 : **ego is*, *hic*, ... *uenio*. (On verra plus tard les exemples 23 et 24 où le déictique détermine non le pronom *ego*, mais le nom – substantif ou proposition relative – apposé au pronom).

À l'opposé *ipse* peut venir renforcer un nom, commun ou propre, employé seul (ex. 1,4 et 7) ou déterminé aussi bien par un déictique que par un anaphorique (ex. 2). On le rencontre également lorsqu'il renforce une marque relevant de la troisième personne, tant désinence verbale qu'anaphorique ou déictique :

- (8) Quid dicam, ipse optime intellegit « ce que je dis, il le comprend lui-même parfaitement » (Cic., *Phil.* 2, 48)
- (9) poterone eos ipsos non laudare qui te obsignatorem adhibuerunt ? « pourrai-je ne pas louer ceux-là mêmes qui t'ont désigné comme co-signataire de leur testament ? » (Cic., *Att.* 14, 15, 1, 5)
- (10) Quamquam illud ipsum quod commemoras prae me tuli « d'ailleurs cela même que tu rappelles, je l'ai toujours hautement proclamé » (Cic., *Phil.* 2, 5)
- (11) quae ipse ille, si uiueret, non faceret « ce qu'il ne ferait pas lui-même, s'il vivait » (Cic., *Fam.* 12, 1, 1)
- (12) ab his ipsis ... ferrum remouit « à elles-mêmes [= ses filles mêmes] il leur enleva les instruments en fer » (Cic., *Tusc.* 5, 58)

Mais *ipse* peut aussi s'adjoindre aux signifiants des personnes de rang 1 et 2, qu'ils soient des désinences verbales personnelles :

- (13) ego qui sum illorum, ut ipse fateor, familiaris « moi qui suis, comme je le reconnais moi-même, leur familier » (Cic., *Phil.* 2, 31)
- (14) meministi ipse de exsulibus « tu te souviens toi-même des exilés » (Cic., *Phil.* 2, 91)

ou des pronoms qui revêtent une valeur emphatique lorsqu'ils sont employés au nominatif :

- (15) ego de me ipse confitebor « pour ma part, je déclarerai à mon sujet ... » (Cic., *Phil.* 2, 118)
- (16) quos tu ipse clarissimos uiros soles appellare « ceux que toi-même tu as l'habitude d'appeler des hommes très illustres » (Cic., *Phil.* 2,5)

Ipse semble donc manifester en quelque sorte une certaine neutralité à l'égard de la personne. Comment expliquer cette indifférence, cette « porosité » ? Avant d'aborder le problème, il convient de signaler qu'en latin tardif *ipse* peut se substituer à *is* ou à *ille* et se range de ce fait nettement du côté de la troisième personne ; dès la fin de la république la poésie offre déjà des prodromes de cet emploi où *ipse* se

laisse interpréter comme l'équivalent de *is* ou de *ille* et semble avoir déjà abandonné sa signification propre d' « ipséité » :

- (17) *Omnia quae toto delapsa e corpore passim / Ipsius ante pedem fluctus salis adludabant* « tous les vêtements qui ont glissé de tout son corps, éparés à ses pieds (= Ariane, nommée plus haut) servaient de jouets aux vagues de la mer. » (Cat., 64, 68)

À un cas autre que le nominatif, nous l'avons déjà dit plus haut, *ipse* utilisé seul en fonction de pronom est resté longtemps rare dans la prose classique ; employé de cette manière, il correspond toujours à la troisième personne et exprime la plupart du temps normalement l'unicité, l' « ipséité » :

- (18) *Rationes Erotis, etsi ipsum nondum uidi, tamen et ex litteris eius ... cognitas habeo* « Les comptes d' Eros, même si je ne l'ai pas encore vu en personne, je les connais d'après sa lettre... » (Cic., *Att.* 15, 20, 4)

On constate en outre que dans cet exemple le même personnage est ensuite évoqué à l'aide de l'anaphorique *is* au génitif (*eius*).

Iipse avant tout nominalisateur

À l'instar de l'anaphorique, des déictiques, des indéfinis / interrogatifs (*qui(s)*, *quae*, *quid* / *quod*) et du relatif (*qui*, *quae*, *quod*), *ipse* est pourvu des marques de genre, de nombre et de cas. La désinence casuelle lui permet de remplir dans la phrase la fonction d'un nom. *Iipse* est donc, au même titre que l'anaphorique, les déictiques, les indéfinis, interrogatifs et relatifs, fondamentalement, comme le propose G. Serbat¹, un nominalisateur ; c'est un outil syntaxique, un nom abstrait, un cadre syntaxique sémantiquement vide dont le contenu notionnel ne se laisse cerner qu'avec l'aide du contexte. G. Serbat définit *is* comme un « super-nom », un abstracteur syntaxique, c'est-à-dire comme un moyen qui permet d'intégrer dans la structure syntaxique de la phrase, avec les propriétés combinatoire du nom, toute notion mémorisée, aussi complexe soit-elle : ainsi en français, le pronom *le* dans : *je le sais* peut représenter de manière abstraite, en le

1. Guy Serbat, 1984, « *Is* un 'super-nom' », *Latomus*, t. 43, fasc. 33, p. 554-559 repris dans *Opera disjecta*, L. Nadjo édit., B.E.C., Peeters, Louvain, 2001, p. 575-581.

synthétisant sous la forme d'un nominal un nominal tout un discours précédemment prononcé par autrui.

De son côté, tout comme les déictiques, *ipse* ajoute une signification qui lui est propre, l'« ipséité ». Et dans la mesure où, comme *is* et les autres déictiques, indéfinis etc ..., il est un nom abstrait, il ne peut que relever lui aussi de la personne 3, la personne délocutée qui n'est ni *ego* ni *tu*. *Iipse* n'est donc pas plus indifférent à la personne que les autres pronoms-adjectifs. Et l'évolution qu'il connaîtra en latin tardif où il fonctionnera à la place de *is* et de *ille* en constitue la preuve.

Ce qui fait en latin classique l'originalité de *ipse*, c'est son utilisation. *Iipse* manifeste une nette prédilection pour la position syntaxique d'épithète détachée. Dans la majorité de ses emplois il vient en effet s'adjoindre à un autre élément : pronom personnel (ex. 15 et 16), anaphorique et déictique (ex. 9, 10, 11 et 12), réfléchi (ex. 6), substantif, déterminé ou nom par un déictique (ex. 1, 7 et 2) et même la désinence personnelle verbale (ex. 13, 8 et 14).

Iipse n'est d'ailleurs pas le seul terme relevant de la personne 3 à venir compléter comme épithète un marquant de la personne. On rencontre dans cette fonction aussi bien un substantif :

(19) consul ego quaesivi « moi, le consul, j'ai demandé ... » (Cic., *Rep.*3, 28)

qu'un adjectif :

(20) nunc ego, nocturnis potorum saucia rixis ... queror « maintenant, moi, exposée aux rixes nocturnes des gens qui ont bu, je me plains ». Le poète Properce donne ici la parole à la porte de la demeure d'une belle fort courtisée et infidèle. (Prop. 1, 16, 5)

ou qu'une relative. Cette dernière structure définie par G. Serbat² comme un nom complexe (c'est en effet le pronom relatif qui confère à la proposition son statut nominal, qui la nominalise) peut soit apparaître directement auprès du pronom personnel, soit être signalée, annoncée par l'anaphorique ou un des déictiques ; le statut nominal de la relative est dans ce dernier cas fortement marqué :

(21) tibi ut apud me gratias ageret, cuius eximiam quandam et admirabilem in causa Buthrotia uoluntatem et singularem erga me amorem perspexisset « à seule fin de m'exprimer sa gratitude

2. Guy Serbat, 1988 : *Linguistique latine et linguistique générale*, B.I.C.L.L., Peeters, Louvain, notamment le chapitre : « Le relatif et la relative ».

à ton égard, toi dont il a pleinement mesuré, me dit-il ton extraordinaire et merveilleuse bienveillance dans l'affaire de Buthrote, ainsi que ton affection sans égale pour ma personne » (Cic., *Att.* 15, 14)

- (22) *atopotaton*³ esse me qui Romam omnino post haec arma non accesserim ... subito ad ludos uenire « il serait tout à fait inconvenant que je me rende aux Jeux (Olympiques), moi qui ne suis pas retourné à Rome après ces émeutes » (Cic., *Att.* 16, 26, 1)
- (23) Hic ego uehemens ille consul qui uerbo ciuis in exsilium eicio, quaesiui « moi le bouillant consul qui d'un mot précipite les citoyens en exil, j'ai demandé ... » (Cic., *Cat.* 2, 13)
- (24) Ego ille quem nosti apros tres et quidem pulcherrimos cepi « Moi que tu connais, j'ai attrapé trois sangliers et ma foi fort beaux » (Plin., *epist.* 1, 6)

Remarques sur la valeur d' « ipséité »

La valeur d'unicité, de particularité, d' « ipséité », opération mentale opérée par le locuteur et véhiculée par *ipse* n'émane pas uniquement de la forme elle-même. Certes *ipse*, comme son étymologie l'indique, est en premier lieu un anaphorique renforcé : *is-pse*.

Mais un autre facteur remplit un rôle non négligeable : la présence conjointe dans un même syntagme de deux termes, le nominalisateur *ipse* et son interprétant sémantique, substantif, pronom ou même désinence personnelle verbale. Le processus d'anaphore, quête du référent selon G. Kleiber⁴, s'opère de ce fait quasi instantanément puisqu'il n'est pas nécessaire de puiser loin dans la mémoire pour le retrouver. On a alors l'impression d'une répétition et c'est elle qui, pour une grande part confère à la notion ainsi reprise un statut remarquable, unique, isolé.

On comprend aussi pourquoi *ipse* répugne à être utilisé seul, comme pronom. Ce nominalisateur ne livre en effet aucune information qui localise le référent. Seules les marques de nombre et de genre permettent tout au plus d'éliminer certaines possibilités. La quête du référent risque donc d'être difficile et il faut que le contexte soit clair.

Le latin est sur ce point tout à fait comparable au grec ancien qui signale l' « ipséité » au moyen de *autos*, terme par ailleurs anaphorique et relevant de la personne 3. Contrairement à d'autres langues

3. Écrit en grec dans la lettre de Cicéron.

4. Georges Kleiber, 1994, *Anaphores et pronoms*, Duculot, Louvain-la-Neuve.

comme l'anglais et le français (qui fait varier les formes selon la personne : moi-même, toi-même, lui-même, elle-même) ces deux langues anciennes font l'économie d'un paradigme supplémentaire de pronoms personnels.

Ipse relève donc bien de la 3^e personne, la personne délocutée qui ne représente ni le locuteur ni l'interlocuteur et qui englobe tous les noms y compris tous les nominalisateurs au nombre desquels il figure.

Quelques réflexions sur le statut de la désinence verbale personnelle

La prédilection que manifeste *ipse* pour la fonction d'apposition au sujet du verbe conduit à réfléchir sur le statut de la désinence verbale personnelle.

Dans les exemples suivants : *ipse fateor* (ex. 13), *meministi ipse* (ex. 14) et *ipse intellegit* (ex. 8), *ipse* ne vient renforcer ni un substantif ni un pronom personnel au nominatif dont le rôle est, rappelons-le, toujours emphatique (ex. 15, 16 et 12) ; il se juxtapose seulement à la désinence verbale personnelle. Quelle est donc le statut de cette marque ? On partira de l'analyse qu'en propose G. Serbat dans son ouvrage sur les cas⁵.

La désinence verbale personnelle remplit plusieurs fonctions : elle est d'abord catégorisateur syntaxique dans la mesure où elle crée un verbe. En latin les désinences verbales sont claires, facilement identifiables et nettement distinctes des désinences nominales. D'autre part, elles indiquent la voix. Enfin elles signalent que la forme verbale est prédicat, c'est-à-dire qu'elle constitue un des deux pôles d'une relation qui s'instaure entre deux notions ; grâce à ses désinences, la forme verbale précise en outre à quel rang de personne appartient le terme auquel elle est ainsi associée et avec lequel elle s'accorde : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne, singulier ou pluriel.

G. Serbat insiste sur le fait que la prédication s'inscrit dans une relation entre deux termes, le second, le prédicat étant dans la dépendance du premier, le sujet. C'est en effet le verbe ou l'adjectif prédicat qui s'accorde avec le sujet et non l'inverse ; c'est, dit-il en usant d'une image, le prédicat qui « s'arrime » au sujet.

5. Guy Serbat, 1996, *Grammaire fondamentale du latin, tome VI. L'emploi des cas en latin : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif*, B.E.C., Peeters, Louvain, notamment dans le chapitre consacré au nominatif les pages 57 sq.

Faut-il pour autant considérer que la désinence personnelle verbale, signifiant entre autres de la position du verbe comme prédicat est en outre anaphorique ?

La réponse, nous semble-t-il, n'est pas une, elle dépend de la personne. Les désinences de 1^e et 2^e personne sont anaphoriques, elles réfèrent directement en toute transparence⁶, sans avoir besoin de recourir au contexte, à l'un des acteurs de l'énonciation. Dans la correspondance de Cicéron les marques de la première personne du singulier renvoient toujours à l'orateur, celles de la deuxième à son destinataire, Atticus dans les exemples proposés :

(25) *de republica multa cognoui ex tuis litteris* « au sujet des affaires politiques, j'ai beaucoup appris à la lecture de tes lettres » (Cic., *Att.* 14, 9, 1)

(26) *Haec et cetera ... ut soles, cogitabis* « selon ton habitude, tu réfléchiras à cela et à tout le reste » (Cic., *Att.* 14, 7, 2)

Tout autre est, à notre avis, le statut de la désinence de 3^e personne. Il est incontestable qu'elle joue le rôle d'un anaphorique lorsque le sujet du verbe n'est pas autrement exprimé et qu'il doit être recherché dans le contexte :

(27) *Quintus filius fuit mecum dies compluris ... sed ... incredibile est quam me in omni genere delectarit in eoque maxime in quo minime satisfaciebat* « Quintus fils est resté avec moi plusieurs jours, ... mais ... c'est incroyable à quel point il m'a fait plaisir dans tous les domaines et surtout là où il m'avait le moins donné satisfaction ». (Cic., *Att.* 16, 5, 2)

Toutefois lorsque le sujet est exprimé au nominatif, il n'y a nullement insistance : *Quintus filius fuit mecum* signifie « Quintus fils est resté avec moi » et non « *Quintus fils, lui / il est resté avec moi ». Ce fait conduit G. Serbat à considérer qu'en l'absence de sujet au nominatif *-t* (ou *-nt*) est incontestablement anaphorique mais que lorsque le sujet est exprimé la désinence de troisième personne « voit s'éteindre sa valeur anaphorique »⁷.

Nous préférons aller jusqu'à dire que ni *-t* ni *-nt* ne sont anaphoriques. Ni l'une ni l'autre n'indique d'ailleurs le genre. Surtout la désinence dite de « troisième personne » est utilisée dans des emplois

6. Georges Kleiber, 1986, « Déictiques, embrayeurs, etc..., comment les définir ? », *L'information grammaticale*, 30, p. 3-22.

7. Guy Serbat, 1996, p. 59 (voir note 5 *supra*).

impersonnels, soit à l'actif pour les verbes météorologiques : *pluit* « il pleut », ou de sentiment : *me pudet* « j'ai honte » (mot à mot : « un sentiment de honte existe et il est en moi »), soit au passif impersonnel *itur* « on va », *pugnatur* « on combat » (c'est-à-dire « il y a procès d'aller/, de combattre/ »). Le verbe impersonnel n'entre en relation prédicative avec aucun autre concept ; par conséquent il ne se produit aucun phénomène d'anaphore.

Cependant dans l'immense majorité des cas, le verbe entre dans une relation prédicative avec un autre pôle, le pôle A. En l'absence de sujet grammatical explicitement exprimé, le simple fait que, grâce à sa désinence, le verbe soit posé comme pôle B d'une relation prédicative incite le co-énonciateur à rechercher dans le contexte mémorisé l'autre terme de cette relation. Il est à noter que *-nt* oriente la recherche en indiquant que le référent est au pluriel.

Il s'agit bien d'une quête, mais d'une quête qui est lancée non par un outil morpho-syntaxique notionnellement vide et qui aspire à être rempli, mais par la seule existence d'un prédicat signalé comme tel et qui implique l'existence d'une autre notion. Dans la plupart des cas la recherche aboutit, le pôle A de la relation prédicative est identifié. Il arrive parfois que rien ne puisse être mis en face du prédicat ; on a affaire à un emploi impersonnel.

C'est plutôt par élimination qu'est identifié le sujet d'un verbe à la troisième personne. La désinence *-nt* est moins ambiguë puisqu'elle affirme de son côté l'existence d'un sujet qui doit être trouvé parmi les notions au pluriel. Mais elle n'en est pas pour autant anaphorique. N'est-elle pas, nous l'avons dit, dépourvue des signifiants de genre ? Elle signale simplement la position seconde du prédicat par rapport au terme avec lequel il est mis en relation et l'on peut dire que c'est en réalité le prédicat qui, grâce à ces signifiants de dépendance, livre un indice qui aide à identifier le sujet.

On constate donc que la troisième personne, la personne délocutée ne dispose pas dans le verbe d'un signifiant propre, mais qu'elle est simplement suggérée par le truchement de moyens divers et dont la fonction première est autre. Les désinences verbales affirment simplement le statut de prédicat du verbe et sa position de dépendance. La troisième personne n'est en réalité identifiée que secondairement et par élimination, elle demeure bien celle qui n'est ni *ego* ni *tu*.

Dans le cas où *ipse* est employé seul au nominatif à proximité d'un verbe marqué comme prédicat, la quête de son référent se superpose à celle du sujet et les deux mouvements aboutissent au même terme si toutefois le contexte est clair.

Conclusion

Parce qu'il est fondamentalement anaphorique et donc, dépourvu de contenu notionnel, *ipse* peut référer à toute notion, quel que soit son rang parmi les personnes de l'énonciation.

On a d'autre part avancé l'idée que la 3^e personne qui ne se définit jamais que de manière négative, ne possédait pas de signifiant propre ; on range alors dans cette catégorie tous les nominaux, du substantif aux anaphoriques. A ce titre, on peut dire que *ipse* qui relève de la personne 3 peut référer à n'importe quel notion et permet ainsi au latin de faire l'économie d'un paradigme supplémentaire de pronoms personnels.

BIBLIOGRAPHIE

- CALBOLI, Gualtiero, 1990, « Les pronoms démonstratifs latins et la formation de l'article roman », *Revue de philologie*, 64, p. 71-88.
- CHRISTOL, Alain, 1990 : « *Ipse* articloïde ou article ? », *Lalies* 13 (session d'Aussois 1992), p.143-153.
- ORLANDINI, Anna, 1995, *Il riferimento del nome*, Clueb, Bologne.